

CONTRAT DE LOCATION SAISONNIERE

Maison de vacances Le Lurçon et la Lurcette

Entre les soussignés :

Nom Monsieur Bertrand François
Adresse: Rue Pairée, 75 - B-6890 Libin - Belgique
Mobile : +32 473 26 17 48 ou +32 498 80 76 06 Adresse e-mail: info@lelurcon.be
Dénommé le [BAILLEUR](#) d'une part,

Et :

Nom Prénom
Adresse:
Tél : Mobile : Fax :
Accompagné deadultes,enfants etanimaux (chien/chat*)
*biffez la mention inutile
Dénommé le [LOCATAIRE](#) d'autre part,

Il a été convenu ce qui suit :

Le [BAILLEUR](#) donne en location au [LOCATAIRE](#) une maison sise

75, rue Pairée à 6890 - Libin en Belgique

Pour la maison suivante (cocher la maison louée):

- Le Lurçon
- La Lurcette

suivant les conditions générales & particulières annexées au présent contrat.

1. DATE ET DUREE DE LA LOCATION

Location du au

L'arrivée du [LOCATAIRE](#) se fera entre 17 heures et 21 heures. La sortie avant 11 heures le jour du départ (.....).

2. PAIEMENT LORS DE LA RESERVATION DE LA LOCATION

Sur base de l'offre établie par le bailleur ou sur base des prix sur le site de booking.com.

Le montant du loyer correspond à la somme de.....euros (en toutes lettres :.....).

Un acompte 50 % : soit la somme deeuros (en toutes lettres) est à verser dans les huit jours suivant la réception par le **BAILLEUR** du contrat signé par les deux parties ainsi que de la copie de la carte d'identité du LOCATAIRE (voir conditions générales, 2.1.). *Sauf dans le cas d'une location prise par l'intermédiaire du site de booking.com, dans ce cas les paiements sont faits via l'intermédiaire de ce site (se référer à leurs conditions de vente également)*

3. PAIEMENT DU SOLDE ET DE LA GARANTIE :

Le solde du prix de la location, augmenté de 19 euros de charges forfaitaires pour le linge de maison, 12 euros de taxes diverses et de 49 euros de frais de nettoyage, soiteuros et de la garantie locative de **200** euros, soit la somme totale de euros (en toutes lettres) devra être versé sur notre compte bancaire BE48 1030 6324 9627 au plus tard 7 jours avant la date d'arrivée. (voir conditions générales, 2.2 et 2.3.). *En cas de location par l'intermédiaire du site de booking.com, seule la garantie doit être versée sur notre compte, le reste du paiement ayant été réglé sur le site de booking.com (se référer également aux conditions de vente du site de booking.com)*

4. RESTITUTION DE LA GARANTIE :

La garantie locative sera restituée au **LOCATAIRE** une semaine après son départ pour autant qu'aucun dégât ou manquement n'ait été constaté (voir conditions générales, 2.3.)

5. ANNULATION DE LA RESERVATION

Toute annulation devra être faite par courrier recommandé. Pour les modalités de récupération du paiement de la location (voir conditions générales, point 4).

Ce contrat est remis en double exemplaires: l'un est destiné au **LOCATAIRE** et le second sera renvoyé signé « pour accord » au **BAILLEUR** accompagné de la photocopie de la carte d'identité du **LOCATAIRE**.

Fait à
Le

Le **LOCATAIRE** (Lu et approuvé en manuscrit)

Fait à
Le

Pour accord, Le **BAILLEUR**

CONDITIONS GENERALES DE LOCATION

1. Généralités :

En louant le logement, le **LOCATAIRE** accepte les conditions générales de location reprises ci-après.

2. Contrat de location et conditions de paiement acompte – solde - garantie :

2.1. acompte :

La réservation ne sera effective que si:

- le **BAILLEUR** fait une demande de location par email, en précisant la date d'entrée et de sortie.
- le **LOCATAIRE** a versé, dans les cinq jours ouvrables suivant la réception de l'email de confirmation envoyé par le **BAILLEUR**, un acompte équivalent à 50% du montant total de la période louée.

Lorsque la location est prévue moins de 2 mois avant le début de la location, la totalité du prix de la location est payable au **BAILLEUR** au moment de la réservation.

2.2. solde :

Le solde du paiement de la location doit parvenir sur le compte du **BAILLEUR** au plus tard sept jours avant le début de la location. Lorsqu'il s'agit d'une réservation de dernière minute, le **LOCATAIRE** doit effectuer le paiement avant de recevoir les clés de la maison de vacances.

2.3. Garantie :

La garantie de 200 euros doit être payée par le **LOCATAIRE** au plus tard 7 jours avant la date d'arrivée. En cas de réservation de dernière minute, elle doit être payée avant la remise des clés. Elle est donc à ajouter en sus du prix de la location. Cette garantie sera restituée 1 semaine après le départ du **LOCATAIRE**, déduction faite des frais des dégâts éventuels ou manquements.

2.4. Réservation par l'intermédiaire de booking.com: dans ce cas uniquement, seule la garantie locative doit nous parvenir par versement bancaire au plus tard sept jours avant le début de la location. Le reste du montant facturé par booking.com selon leurs conditions générales de vente.

3. Frais – dégâts

2.4. Frais de location de linge de maison: 19 euros comprenant un grand et un petit essuie de bain par personne, un gant de toilette et les linges pour tous les lits.

2.5.Fais de nettoyage de fin de séjour : 49 euros. Néanmoins, le bien loué devra être remis dans l'état dans lequel le **LOCATAIRE** en a pris possession (lave-vaisselle vidé – vaisselle propre et rangée, lits défaits, poubelles vidées et détritris triés, etc.).

3.3 Taxe de séjour : 1 euro par personne par nuit, inclus dans le montant de la réservation.

3.4 Etat des lieux : Le **BAILLEUR** s'occupe personnellement de vérifier les lieux et est seul juge dans la décision d'octroi du remboursement de la garantie. Toutefois, en cas de retrait partiel ou total de la garantie, il motivera ses choix en fonction des frais réels et/ou de la main d'œuvre.

-En cas de dégâts constatés, ou de poils laissés par les animaux sur les literies, sofas ou tapis, un montant minimum de 25 euros sera prélevé de la garantie, et plus si les dégâts dépassent ce montant.

-En cas de non-exécution des tâches à faire avant le départ (vider-ranger le lave-vaisselle, défaire les lits, nettoyer le barbecue, remettre le mobilier en place, vider les poubelles, trier correctement les détritris, ...), le **BAILLEUR** se réserve le droit d'ôter un forfait de minimum 25 euros de la garantie, et plus si plusieurs tâches ne sont pas remplies.

-Le fait de fumer dans l'établissement entraîne immédiatement le prélèvement de la caution. Dans ce cas, le **BAILLEUR** n'a pas à fournir de preuve, étant donné que l'odeur peut n'être que passagère. Celui-ci s'engage à prélever la caution seulement en cas de forte odeur de tabac.

-Si un des tapis est tâché, le nettoyage de celui-ci sera à charge du **LOCATAIRE**.

-Si des dégâts occasionnés par le **LOCATAIRE** empêchent le **BAILLEUR** d'accueillir les prochains locataires, le relogement, le manque à gagner ou le remboursement du séjour sera à charge du **LOCATAIRE**.

Le **LOCATAIRE** est tenu d'utiliser les lieux loués en « bon père de famille » et il est responsable de tout dégât qu'il causerait pendant son séjour. Toutes les dépenses pour la réparation ou le remplacement sont à charge du **LOCATAIRE**.

Si le **LOCATAIRE** constate des dégâts dans l'établissement qu'il n'aurait pas occasionné, il se doit d'envoyer, au plus tard le jour de son arrivée à 23h00, un email à l'adresse info@lelurcon.be pour décrire les dégâts constatés. Le cas échéant, il prévendra le **BAILLEUR** par téléphone dans les mêmes délais.

Le **BAILLEUR** s'engage à fournir un établissement sans dégâts. Cependant, en cas de doute ou d'oubli, il ne prélèvera rien sur la caution.

4. Annulation de la réservation :

Si pour quelque raison que ce soit, le **LOCATAIRE** devait annuler sa location plus de deux mois avant le début de celle-ci, il sera tenu au paiement de l'acompte.

Si l'annulation par le **LOCATAIRE** intervient moins de deux mois avant le début de la location, il sera tenu au paiement intégral de la location.

5. Responsabilités – respect du lieu et du voisinage :

5.1. Le **BAILLEUR** ne peut en aucun cas être tenu responsable pour les dégâts causés par le **LOCATAIRE** durant son séjour dans le logement, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du bien loué. Le **LOCATAIRE** a par ailleurs l'obligation de veiller à ce que la tranquillité du voisinage ne soit pas troublée par son fait ou par les personnes l'accompagnant.

5.2. La surveillance des enfants incombe aux parents.

Le **BAILLEUR** décline toute responsabilité en cas d'accident de quelque nature que ce soit ou de vol.

5.2. Les chiens et chats (et autres petits animaux) sont les bienvenus à l'intérieur du bien loué. Pour des raisons hygiéniques, ils ne sont néanmoins pas autorisés à accéder aux chambres à coucher. Il est également demandé au **LOCATAIRE** de ne pas laisser aller les animaux sur les sofas et les tapis.

5.3. Le **LOCATAIRE** est interdit de fumer partout dans le bien loué.

5.4. Les fêtes avec abus d'alcool ne sont pas autorisées.

5.5. La consommation d'eau et d'électricité doit être raisonnable (lavage de voiture interdit, rechargement de voiture électrique : 6euros/nuit en supplément).

6. PRIX DE LOCATION

Le prix de la location à la nuit comprend les frais de commission du site booking.com en cas de réservation via cet opérateur. La proportion entre la location de l'immeuble et des biens meubles est respectivement de 95% et 5% du prix de location demandé par nuit.

CONDITIONS PARTICULIERES

Le logement est également équipé pour les petits enfants (lit bébé, chaise bébé, baignoire)

1. Description générale :

Intérieur :

2 chambres à coucher :

- 1^{er} étage : - 1 chambre avec lit double
 - 1 chambre avec 2 lits simples

Couettes, oreillers, draps housse, housses de couettes et taies sont fournis et déjà installés sur les lits à l'arrivée. Les draps de bain sont également fournis dans la salle de bain.

N.B. : un canapé-lit est à disposition du locataire de salon (2 personnes - largeur 130 cm)

Cuisine équipée comprenant:

- grand frigo
- réfrigérateur,
- lave-vaisselle,
- micro-ondes,
- cuisinière et four,
- cafetière (senseo et classique),
- grille-pain

et divers accessoires cuisine (***les essuies de cuisine, lavettes, etc. sont fournis par le propriétaire***)

Salle à manger + salon:

- grande table
- coin salon avec feu à bois
- TV
- Chaine hifi
- fauteuils
- Xbox 360

Des jeux Xbox 360 ainsi que des dvd, livres et revues sont à disposition des locataires

Salle de bain

Comprenant :

- 1 douche
- 1 lavabo
- 1 WC
- armoires de rangement

Buanderie

- une machine à laver ;
- une table et 4 chaises pour l'extérieur.
- un barbecue à installer à l'extérieur.
- Une structure pour sécher le linge

Extérieur

Emplacement disponible en façade pour l'installation d'une table et de chaises ainsi que du barbecue mis à votre disposition dans la buanderie. Cfr plans disponibles dans la maison.

Parking extérieur 1 voiture